

Validation de la nouvelle traduction du missel

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culte divin](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 5 novembre 2019

La Conférence des évêques de France a reçu de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, le décret de *confirmatio* de la traduction de la troisième édition typique du Missel Romain.

Fruit d'un travail initié depuis 2002 et de plusieurs allers-retours avec la Congrégation, qui a tenu à faire modifier certaines traductions, cette traduction qui a réuni évêques et experts répond, après 18 ans, aux attentes formulées dans le motu proprio *Liturgiam authenticam* (2001), puis de *Magnum principium* (2017). Ce dernier texte demandait aux conférences épiscopales de respecter trois principes de fidélité au texte de l'*Editio typica* : fidélité au texte original, fidélité à la langue dans laquelle il est traduit, et fidélité à l'intelligence du texte utilisé par les destinataires.

La nouvelle édition du Missel Romain a pour objectif de proposer une plus juste traduction du texte typique latin. S'il ne s'agit pas d'une réforme du Missel, cette nouvelle traduction permet de faire faire au peuple chrétien un pas supplémentaire pour entrer dans l'intelligence du mystère pascal du Christ. Certaines paroles qui sont prononcées par le prêtre dans le déroulement de la messe ou par l'assemblée sont amenées à changer...

Néanmoins, il faudra encore attendre. La phase d'édition de la nouvelle traduction du Missel Romain va débuter et la version imprimée devrait pouvoir être mise en application pour l'Avent 2020 et devenir définitive dans les paroisses de France à partir du lundi 24 mai 2021 mémoire de « Marie, Mère de l'Église » ou lundi de Pentecôte.

Parmi les changements, le consubstantiel fait son retour dans le Credo, à la place du "de même nature" et la prière de fin de l'offertoire devrait être plus fidèle au texte latin (pour plus de détails, [voir ici](#)).